

		C0010	
0.1	Nom du réviseur (personne physique):	R0010	
0.2	Adresse email professionnelle personnelle du réviseur:	R0020	
<b>1. Mission de réviseur</b>			
1.1	Nombre d'heures prestées au titre de la mission de contrôle légal des comptes annuels	R0030	
	par des réviseurs agréés		
	par d'autres professionnels	R0040	
1.2	La mission légale susvisée comporte-t-elle		
	des révisions intra-annuelles	R0050	
	l'audit de la liasse de consolidation	R0060	
	d'autres travaux dans le cadre d'instructions de consolidation du groupe	R0070	
<b>2. Rapport de révision</b>			
2.1	Le rapport de révision a-t-il pu être établi et signé à la date d'établissement du rapport distinct ?	R0080	
2.2	<i>Dans l'affirmative le rapport de révision comporte-t-il des réserves (qualifications ou "emphasis of matters") ?</i>	R0090	
2.3	<i>Dans la négative le réviseur a-t-il l'intention d'émettre des réserves (qualifications ou "emphasis of matters") ?</i>	R0100	
2.4	Quelle est la date de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes révisés ? Veuillez entrer la date sous la forme yyyy-mm-dd	R0110	
2.5	Le rapport de gestion comporte-t-il l'ensemble des informations visées par l'article 85 de la loi modifiée du 8 décembre 1994 sur les comptes annuels et consolidés des entreprises d'assurances ?	R0120	
2.6	Quel est le seuil de signification fixé par le réviseur pour les états financiers pris dans leur ensemble ?	R0121	
2.7	Quelle est la somme des valeurs absolues des anomalies non corrigées (hors classement, regroupement ou ventilation inappropriés des informations) ?	R0122	
2.8	Quel est le nombre d'anomalies non corrigées (hors classement, regroupement ou ventilation inappropriés des informations) ?	R0123	
<b>3. Publication des comptes de l'exercice précédent</b>			
3.1	L'entreprise a-t-elle satisfait à l'ensemble des obligations de publication de ses comptes de l'exercice précédent ?	R0130	
3.2	Les délais légaux ont-ils été respectés ?	R0140	
<b>4. Evaluation des actifs des postes C II, III et IV</b>			
4.1	Existe-t-il des dépréciations non actées car non jugées durables sur des actifs autres que les titres à revenu fixe ?	R0150	
4.2	<i>Dans l'affirmative, à combien s'élève le total des moins-values correspondantes non actées ? (veuillez indiquer le montant en EUR)</i>	R0160	
4.3	Existe-t-il des dépréciations non actées car non jugées durables sur titres à revenu fixe pour des motifs tenant à la qualité des émetteurs ?	R0170	
4.4	<i>Dans l'affirmative, à combien s'élève le total des moins-values correspondantes non actées ? (veuillez indiquer le montant en EUR)</i>	R0180	
<b>6. Violation du principe de spécialisation</b>			
6.1	L'entreprise de réassurance exerce-t-elle des activités qui ne sont pas directement liées à l'activité de réassurance proprement dite ?	R0190	
<b>7. Vérification des provisions techniques</b>			
7.1	Confirmez-vous les montants renseignés par la compagnie dans le tableau CPR.R.0090 du compte-rendu relatif à la vérification des provisions techniques ?	R0200	
7.2	Confirmez-vous la matérialité des faits ayant donné lieu à la constitution des provisions pour sinistres survenus et déclarés; étant entendu que cette vérification est supposée être positive dans le cas de l'existence de déclarations de sinistres faits par les compagnies cédantes ?	R0210	
7.3	Est-ce que la provision pour fluctuation de sinistralité a été constituée en conformité avec les dispositions des articles 11 à 15 du règlement grand-ducal du 5 décembre 2007 précisant les conditions d'agrément et d'exercice des entreprises de réassurance ?	R0220	
<b>8. Variation des provisions techniques</b>			
8.1	Pour chacun des postes et sous-postes de provisions techniques figurant aux postes C et D du passif du bilan, la variation inscrite au compte de profits et de pertes est-elle égale à la différence entre les provisions de clôture de l'exercice précédent et les provisions de clôture de l'exercice ?	R0230	
8.2	<i>En cas d'écart existe-t-il des causes autres que des différences de change ?</i>	R0240	
<b>9. Politique d'investissement</b>			
9.1	Est-ce que la ventilation de tous les placements détenus par l'entreprise à la clôture de l'exercice sous revue telle que renseignée par l'entreprise au tableau CPR.R.0080 y relatif du reporting est correcte ?	R0250	
9.2	Une politique en matière d'investissement a-t-elle été approuvée par le conseil d'administration ?	R0260	
9.5	Quelle est la fréquence du contrôle du respect de la politique en matière d'investissement ?	R0290	
<b>10. Engagements hors bilan</b>			

Légende

Réponse manque
Warning (!)
Réponse à supprimer (x)

Veillez indiquer, dans les cellules ci-dessous, la page dans la partie II du rapport distinct à laquelle se trouvent les détails en question.

Détails à la page

Détails à la page

Détails à la page

Détails à la page

Détails à la page

Détails à la page

Détails à la page

Détails à la page

10.1	Existe-t-il des engagements hors bilan renseignés à l'annexe du bilan autres que ceux résultant de locations d'immeubles, de leasing de matériel et logiciels utilisés pour usage propre, de garanties de loyer accordées au personnel et d'instruments dérivés ?	R0400		
<b>11. Opérations intragroupe</b>				Détails à la page <input type="text"/>
11.1	L'entreprise dispose-t-elle de procédures internes lui permettant de répertorier toutes les opérations qu'elle réalise avec les sociétés visées à l'article 89 du règlement du CAA No. 15/03 du 7 décembre 2015 relatif aux entreprises d'assurance et de réassurance, tel que modifié ?	R0410		
11.2	<i>Dans l'affirmative, ces procédures sont-elles jugées adéquates par le réviseur ?</i>	R0420		
11.3	<i>En cas de réponse affirmative à la question 11.2, ces procédures sont-elles appliquées en pratique ?</i>	R0430		
<b>12. Contrôle sur place</b>				Détails à la page <input type="text"/>
	Il n'y a pas eu d'envoi de rapport de contrôle sur place au cours des 24 mois précédant la clôture de l'exercice			
12.1	<i>Toutes les recommandations et injonctions du Commissariat ont-elles été suivies d'effet dans la pratique ?</i>	R0440		
<b>13. Obligations en matière de lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme - Sanctions financières internationales</b>				Détails à la page <input type="text"/>
13.1	L'entreprise accepte-t-elle des risques des branches "Crédit/Caution" ?	R0450		
13.2	L'entreprise dispose-t-elle de procédures internes écrites en matière			
	— a) de vigilance à l'égard de ses cédantes;	R0460		
	— b) de coopération avec les autorités, y inclus le Commissariat aux Assurances;	R0470		
	— c) de conservation des documents et pièces;	R0480		
	— d) de contrôle interne;	R0490		
	— e) d'évaluation et de gestion des risques;	R0500		
	— f) d'acceptation des clients;	R0510		
	— g) de formation et de sensibilisation du personnel ?	R0520		
13.3	<i>En cas de réponse affirmative à tout ou partie de la question 13.2, les procédures existantes sont-elles jugées adéquates par le réviseur par rapport aux dispositions légales et réglementaires applicables ?</i>	R0530		
13.4	<i>En cas de réponse affirmative à la question 13.3, ces procédures sont-elles appliquées en pratique ?</i>	R0540		
13.5	<i>Si l'entreprise fait partie d'un groupe, existe-t-il des politiques et procédures coordonnées à l'échelle du groupe ?</i>	R0550		
13.6	<i>L'entreprise a-t-elle procédé à une évaluation des risques de blanchiment et de financement du terrorisme auxquels elle est exposée ?</i>	R0560		
13.7	<i>En cas de réponse affirmative à la question 13.6, l'évaluation des risques est-elle jugée adéquate par le réviseur eu égard aux facteurs de risques suivants : cédantes, pays ou zones géographiques, produits, services, transactions et canaux de distribution (y compris les intermédiaires) ?</i>	R0570		
13.8	L'entreprise a-t-elle mis en place un dispositif adéquat afin de mettre en œuvre les mesures restrictives en matière financière adoptées à l'encontre de certains Etats, personnes physiques et morales, entité et groupes par les dispositions des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité des nations unies et les actes adoptés par l'Union européenne .	R0580		
<b>14. Bénéficiaires effectifs</b>				Détails à la page <input type="text"/>
14.1	L'entreprise est-elle à jour de l'enregistrement de l'ensemble de ses bénéficiaires effectifs au Registre des bénéficiaires effectifs en conformité avec la loi du 13 janvier 2019 au jour de l'établissement du présent rapport ?	R0590		
<b>15. Instruments dérivés et opérations visées par EMIR</b>				Détails à la page <input type="text"/>
	<i>Instrument dérivé : instrument financier tel que mentionné à l'annexe I, section C, points 4 à 10, de la directive 2004/39/CE, en combinaison avec les articles 38 et 39 du règlement (CE) no 1287/2006</i>			
	<i>EMIR : Règlement (UE) n° 648/2012 sur les produits dérivés de gré à gré (OTC), les contreparties centrales et les référentiels centraux et les règlements y relatifs</i>			
15.1	Le conseil d'administration a-t-il autorisé l'entreprise à s'engager dans des instruments dérivés par une politique d'investissement ou par d'autres instructions écrites ? Dans l'affirmative:	R0610		
15.2	<i>L'entreprise dispose-t-elle de procédures écrites en matière d'instruments dérivés qui ont été approuvées par l'organe compétent ? Dans la négative, veuillez expliquer quelles sont les procédures applicables.</i> Dans l'affirmative:	R0620		
15.3	<i>Le respect de cette politique et de ces procédures en matière d'instruments dérivés est-il contrôlé chaque année par une personne non impliquée dans les décisions d'investissement ? Dans la négative, veuillez expliquer comment ce contrôle est réalisé, par qui et à quelle fréquence.</i>	R0630		
15.4	<i>Lors du dernier contrôle, le respect a-t-il été jugé largement conforme ?</i>	R0631		
	Indépendamment des réponses précédentes:			
15.5	Au cours de l'exercice, l'entreprise a-t-elle été directement engagée dans des instruments dérivés tels que définis par EMIR:			
	a) parmi les actifs représentatifs des provisions techniques autres que celles des contrats pour lesquels le risque de placement est supporté par le preneur d'assurances ?	R0640		
	b) parmi les actifs représentatifs des provisions techniques des contrats pour lesquels le risque de placement est supporté par le preneur d'assurances ?	R0650		
	c) en-dehors des actifs représentatifs des provisions techniques ?	R0660		
	<i>Dans l'affirmative (points a, b ou c), veuillez fournir dans la partie II du rapport distinct des informations statistiques sur la nature de ces instruments dérivés en distinguant les catégories a, b et c.</i>			
15.6	Au cours de l'exercice, l'entreprise a-t-elle été engagée dans des instruments dérivés à d'autres fins que la couverture de risques financiers directement liés à ses placements (hedging) ?	R0661		

15.7	Au cours de l'exercice, l'entreprise a-t-elle été directement engagée dans des dérivés OTC visés par l'obligation de compensation selon l'article 4 d'EMIR ? (en-dehors des opérations intragroupe pour lesquelles l'entreprise aurait obtenu une exemption)	R0670	
15.8	Au cours de l'exercice, l'entreprise a-t-elle été directement engagée dans des dérivés OTC visés par l'obligation de techniques d'atténuation des risques selon l'article 11 d'EMIR ? (en-dehors des opérations intragroupe pour lesquelles l'entreprise aurait obtenu une exemption)	R0680	
15.9	Au cours de l'exercice, l'entreprise a-t-elle eu recours à une exemption pour des opérations intragroupe vis-à-vis de ses obligations visées aux articles 4, 9 ou 11 d'EMIR ? <i>Dans l'affirmative, veuillez indiquer dans la partie II du rapport distinct à quel(s) article(s) d'EMIR se rapportent les exemptions utilisées.</i>	R0681	
15.10	Si l'entreprise était directement engagée dans des dérivés à la clôture de l'exercice, le réviseur a-t-il constaté des divergences entre le QRT S.08.01 requis par Solvabilité II et les déclarations aux trade repositories requis selon l'article 9 d'EMIR ?	R0690	

## 16. Opérations financières visées par SFTR

Détails à la page

**SFTR : Règlement (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et les règlements y relatifs**

16.1	Le conseil d'administration a-t-il autorisé l'entreprise à s'engager dans des opérations visées par SFTR par une politique d'investissement ou par d'autres instructions écrites ? Dans l'affirmative:	R0710	
16.2	<i>L'entreprise dispose-t-elle de procédures écrites en matière d'opérations visées par SFTR approuvées par l'organe compétent ? Dans la négative, veuillez expliquer quelles sont les procédures applicables.</i> Dans l'affirmative:	R0720	
16.3	<i>Le respect de cette politique et de ces procédures en matière d'opérations visées par SFTR est-il contrôlé chaque année par une personne non impliquée dans les décisions d'investissement ? Dans la négative, veuillez expliquer comment ce contrôle est réalisé, par qui et à quelle fréquence.</i>	R0730	
16.4	<i>Lors du dernier contrôle, le respect a-t-il été jugé largement conforme ?</i> Indépendamment des réponses précédentes:	R0731	
16.5	Au cours de l'exercice, l'entreprise a-t-elle été engagée dans des opérations de financement sur titres ou de réutilisation du collatéral visées par SFTR ? <i>Dans l'affirmative, veuillez fournir dans la partie II du rapport distinct des informations statistiques sur ces opérations (nombre et montants, par type d'opération).</i>	R0740	

## 17. Opérations financières visées par SecReg

Détails à la page

**SecReg : Règlement (UE) 2017/2402 créant un cadre général pour la titrisation ainsi qu'un cadre spécifique pour les titrisations simples, transparentes et standardisées et les règlements y relatifs**

17.1	Le conseil d'administration a-t-il autorisé l'entreprise à s'engager dans des opérations de titrisation par une politique d'investissement ou par d'autres instructions écrites ? Dans l'affirmative:	R0760	
17.2	<i>L'entreprise dispose-t-elle de procédures écrites en matière de titrisation approuvées par l'organe compétent ? Dans la négative, veuillez expliquer quelles sont les procédures applicables.</i> Dans l'affirmative:	R0770	
17.3	<i>Le respect de cette politique et de ces procédures en matière de titrisation est-il contrôlé chaque année par une personne non impliquée dans les décisions d'investissement ? Dans la négative, veuillez expliquer comment ce contrôle est réalisé, par qui et à quelle fréquence.</i>	R0780	
17.4	<i>Lors du dernier contrôle, le respect a-t-il été jugé largement conforme ?</i> Indépendamment des réponses précédentes:	R0781	
17.5	Au cours de l'exercice, l'entreprise a-t-elle engagée dans des opérations de titrisation visées par SecReg ? <i>Dans l'affirmative, veuillez fournir dans la partie II du rapport distinct des informations statistiques sur ces opérations (nombre et montants, par type d'opération).</i>	R0790	